



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Être candidat dans l'enseignement supérieur français

 **parcoursup** 2023
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur français . Elle permet:

- De créer son dossier de préinscription
- De trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur
- De saisir ses vœux
- De compléter son dossier et confirmer ses vœux
- De recevoir aux propositions d'admission des établissements et y répondre



Les principes clés de Parcoursup

- **Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure**, de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation
- **Des informations clés**, pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères généraux d'examen des dossiers, les débouchés professionnels... **et faire les bons choix pour réussir**
- **La prise en compte du profil** de chaque lycéen et le **dernier mot donné au candidat** pour choisir sa formation
- **Des parcours de réussite personnalisés (Oui-Si) à l'université**, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur

Les formations accessibles via Parcoursup

Parcoursup regroupe l'intégralité des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur reconnues par l'État Plus de 21 000 formations disponibles en 2023

- **Des formations non sélectives** : licences (y compris les LAS – licences avec option santé), les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : CPGE, BTS, BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), formations en soins infirmier (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, diplôme valant grade de licence de Dauphine, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture...

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup
> Contacter directement ces établissements pour connaître les modalités de candidature

Le calendrier 2023 en 3 étapes



1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2022 > JANVIER 2023

Je prépare mon projet d'orientation:

- Je consulte les sites Terminales2022-2023.fr et Parcoursup.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2023 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2023** : **plus de 21 000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels et les frais de scolarité.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 7 500 formations sont disponibles sur Parcoursup

Des outils pour préparer votre projet d'orientation

5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur



Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Types d'établissement : 11432/11988

Types de formation : 8347/8983

Formation 1 : CFA-CCIV (Poitiers - 86) - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage. Places : 45.

Formation 2 : Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78) - BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières. Taux d'accès : 49%. Places : 15.

Formation 3 : CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18) - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage. Places : 25.

Carte géographique montrant des points de formation en France.

Terminales2022-2023.fr :

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.fr :

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

Pour chaque formation, les informations suivantes sont disponibles:

- les **contenus** et l'organisation des enseignements
- les **attendus** de la formation
- les **critères généraux d'examen des vœux**
- une rubrique propose des conseils sur les **enseignements de spécialité** définis au niveau national par formation
- le **taux de réussite** au diplôme et le taux de passage en 2^{ème} année
- les différentes possibilités de **poursuite d'études** de la formation
- les métiers auxquels conduit la formation
- les **indicateurs** sur le nombre de places, le nombre de candidats en 2022, le taux d'accès

Cette base de données est accessible depuis le site public tout au long de la procédure et peut servir d'outil de découverte en amont de la classe de terminale pour les élèves de seconde et première.

2

18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023 > 6 Avril 2023 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 9 mars 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 6 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**



FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'INSCRIRE : En allant sur la page d'accueil du portail : « Accéder à mon dossier »
Puis « Créer mon dossier »

A partir du 18 janvier, pour commencer l'inscription:

- **saisir le numéro INE** (cet identifiant est le numéro fourni par votre établissement avant le 18janvier) et **la date de naissance**, le lycéen est alors reconnu comme élève dans son établissement et dans sa classe.

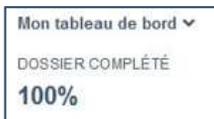
Avant de pouvoir saisir des candidatures, il faut **finaliser l'inscription** et :

- **définir un mot de passe**

- **saisir une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier de la part de Parcoursup tout au long de la procédure

- **compléter les informations** concernant l'état-civil et la scolarité.

Les mails des parents ou tuteurs légaux peuvent être renseignés afin de recevoir également les alertes



100% signifie que toutes les informations administratives du dossier sont bien saisies

Les principales règles à retenir

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) :** une réponse pour chaque vœu formulé
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **le projet de formation motivé**
- **les pièces complémentaires demandées par certaines formations**
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt**
- **la fiche Avenir renseignée par le lycée**
- **Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)**
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Nouveauté 2023 : vos résultats au baccalauréat mieux pris en compte

LES VŒUX MULTIPLES

Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires

Exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « Management commercial opérationnel » en France.

Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles.

Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent. Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

LES VŒUX MULTIPLES

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (dans la limite de 20 sous-vœux au total):

- Les BTS et les BUT regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- Les DN MADE regroupés par mention à l'échelle nationale
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale.
- Les classes prépas regroupées par voie à l'échelle nationale.

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité*:

- Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale. A noter : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière
- Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale.
- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun.
- Le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) regroupés à l'échelle régionale.
- Le concours commun des écoles vétérinaires

* Ces sous-vœux ne sont pas comptabilisés dans le nombre total de sous-vœux

RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VOEU

Depuis la rubrique « Vœux » cliquer sur « Ajouter une formation »

PROFIL SCOLARITE **VOEUX**

Voeux Voeux en apprentissage  Ma préférence Secteur(s) licence(s) Année de césure  Télécharger la charte du candidat

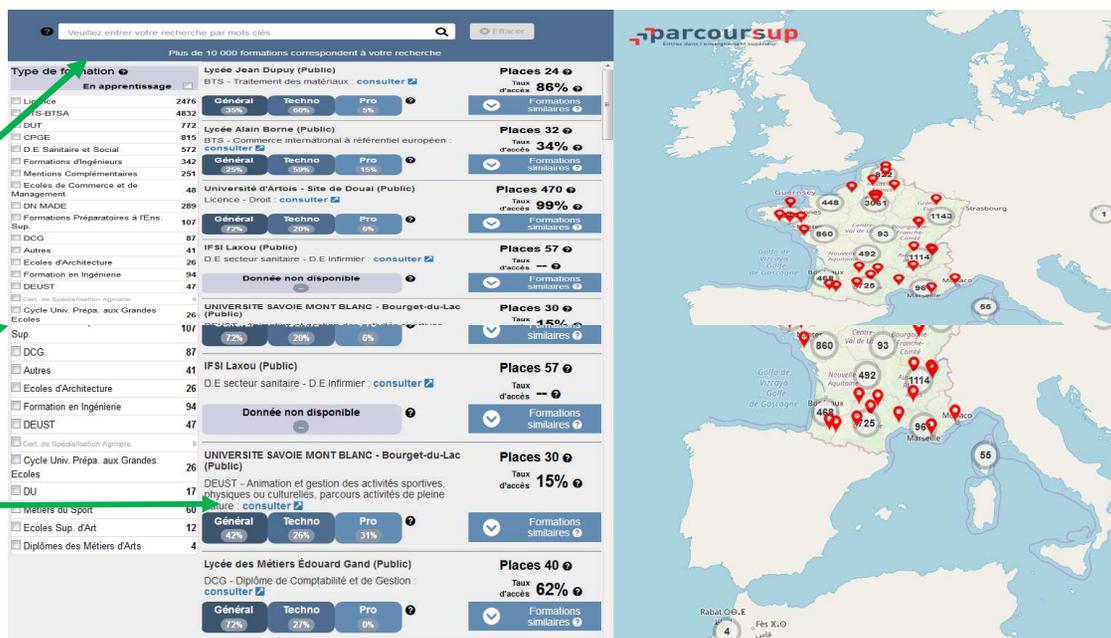
 Ajouter une formation

Cela permet d'accéder au moteur de recherche des formations

Deux types de recherches sont possibles:

- une recherche libre par mots-clés
- une recherche par critères

Pour ouvrir la fiche formation cliquer sur « consulter »



Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Type de formation	Formation	Places	Taux d'accès
En apprentissage	Lycée Jean Dupuy (Public) BTS - Traitement des matériaux : consulter	24	86%
Licence	Lycée Alain Borne (Public) BTS - Commerce international à référentiel européen : consulter	32	34%
Université d'Artois - site de Douai (Public)	Licence - Droit : consulter	470	99%
IFSI Laxou (Public)	D.E secteur sanitaire - D.E infirmier : consulter	57	Donnée non disponible
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC - Bourget-du-Lac (Public)	DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature : consulter	30	15%
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC - Bourget-du-Lac (Public)	DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion : consulter	40	62%

RECHERCHER UNE FORMATION ET AJOUTER UN VŒU

Régime(s) d'hébergement proposé(s)

- Internat mixte
- Internat-externé
- Demi-pension

Langues et option

Langue vivante 1 :	ANG
Langue vivante 2 :	ALL - ESP
Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation :	C2
Classes de seconde année	BCPST

Porte ouvertes

Dates journées portes ouvertes et/ou journées d'immersions :	Portes ouvertes CPGE : samedi 2 février 2019 de 9h00 à 13h00 Portes ouvertes second cycle : samedi 9 mars 2019 de 9h à 13h
--	---

J'ai pris connaissance de toutes les informations relatives à cette formation. Je souhaite me porter candidat.

← Retour

➕ Ajouter à la liste de vœux

L'intégralité des informations de la fiche doit être consultée, cliquer ensuite sur **ajouter à la liste des vœux**.

Il faut alors indiquer à quel moment le projet motivé de formation sera saisi.

Pour les CPGE, il faut indiquer si vous souhaitez postuler sur un vœu avec et sans internat ou sans internat.

Cliquer ensuite sur enregistrer pour valider l'ajout.

Enregistrer vos vœux
au fur et à mesure
avant le
9 mars 2023

PROFIL SCOLARITE VŒUX

Vœux Vœux en apprentissage ▲ Ma préférence: Secteur(s) licence(s) Année de césure Télécharger la charte du candidat

Lycée Francois René De Chateaubriand - Rennes (35)

Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation: Maintenant Ultérieurement

Cette formation propose l'internat.

Souhaitez-vous un hébergement en internat ? (cocher oui ou non)

Oui Conséquence : Vous pourrez recevoir deux propositions pour cette formation , avec et sans internat

Non Conséquence : Vous ne pourrez recevoir qu'une proposition pour cette formation, sans internat, et la formation avec internat ne pourra jamais vous être proposé

Distance, en kilomètres, entre votre domicile et la ville où se situe l'établissement:

1000 Km

← Retour Enregistrer

Avant le 6 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, ils doivent obligatoirement être confirmés. Pour cela, il faut :

1- Compléter le dossier :

- ✓ Saisie de la rubrique « Ma préférence » (rubrique Vœux)
- ✓ Saisie des bulletins scolaires de première et des deux premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale (Rubrique Scolarité)

et pour chaque vœu

- ✓ Saisie du projet de formation motivé (1500 caractères maximum)
- ✓ Dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaire d'autoévaluation, dossier artistique,...)
- ✓ Paiement des frais de concours (pour certaines formations)

2- Confirmer chacun des vœux

**Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023
(23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**



Ce sigle indique qu'une action doit être réalisée

Avant le 6 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

La rubrique « **Ma préférence** » doit obligatoirement être saisie. Elle permet:

- ✓ D'exprimer ses préférences entre les vœux formulés, les types de formation, les domaines étudiés, etc. (1500 caractères maximum)
- ✓ D'indiquer si des projets d'études, des projets professionnels ou des projets personnels en dehors de la plateforme ou à l'étranger sont envisagés

Ma préférence

Vous devez saisir ici vos préférences en termes de vœux de formation (un type de formation et/ou une spécialité et/ou un domaine de formation et/ou une formation). Cette information **confidentielle, non transmise aux établissements**, a pour seul objet d'éclairer la commission d'accès à l'enseignement supérieur, qui pourrait être amenée à vous faire des propositions si vous n'avez reçu aucune proposition sur l'un de vos vœux confirmés ou si vous n'avez reçu que des réponses négatives.

Je souhaite saisir ma préférence : Maintenant Ultérieurement

Ma préférence (1500 caractères maximum) :

B I U | 

Avez-vous formulé une candidature pour une ou des formations en dehors de Parcoursup ou envisagez-vous de le faire ? Oui Non

Avez-vous un projet personnel ou professionnel pour la rentrée 2019 qui n'entre pas dans le cadre d'une formation proposée sur Parcoursup (projet professionnel dès la rentrée 2019, départ à l'étranger, autre...) ? Oui Non

 Annuler

 Enregistrer

Ces informations ne sont pas communiquées aux établissements de l'enseignement supérieur et servent uniquement pour l'accompagnement par les services rectoraux

Avant le 6 avril : FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VOEUX

Une rubrique facultative « **Activités et centres d'intérêts** » permet au candidat de valoriser des informations extra-scolaires (Rubrique « Profil ») telles que :

- ✓ L'expérience d'encadrement ou d'animation
- ✓ L'engagement civique, associatif
- ✓ Les expériences professionnelles ou stages
- ✓ Les pratiques sportives et culturelles

Cette rubrique permet la mise en valeur du profil du lycéen sur des compétences plus transversales très recherchées par certaines formations et qui peut constituer un atout lors de l'examen du dossier.

Le candidat peut indiquer son souhait de demander **une année de césure** et le cocher sur Parcoursup. Cette demande permet de mettre en suspens son admission durant une année.

Cette information sera transmise aux établissements uniquement après l'étude du dossier lors de la phase d'admission. Il convient de contacter la formation dès lors que vous l'avez acceptée sur parcoursup afin de connaître la procédure de dépôt d'une demande de césure. L'établissement peut accepter ou refuser la demande au vu du projet présenté.

Plus d'informations sur la césure

PROFIL SCOLARITE VOEUX

Voeux Voeux en apprentissage ▲ Ma préférence Secteur(s) licence(s) Année de césure Télécharger la charte du candidat

Année de césure

Vous pouvez exprimer ici une demande de césure pour l'année 2019 - 2020 [En savoir plus sur l'année de césure](#)

Demander une année de césure

AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

- > Au sein de chaque formation, une **commission d'examen des vœux** (réfèrent pédagogique et professeurs) est chargée de définir les modalités et les critères d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures
- > Les **critères généraux d'examen des vœux** sont précisés sur chaque fiche de formation Parcoursup
- > Durant cette période, les candidatures sont étudiées et des **épreuves écrites et/ou orales** peuvent se dérouler en fonction des modalités définies par la formation. Cette information figure sur la fiche formation au moment de postuler, il faut être attentif aux modalités proposées le cas échéant (à distance, centre à l'étranger, ...)

Pour les formations non-sélectives

Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français dans un centre d'examen à l'étranger sont assimilés à des candidats résidant dans l'académie où se situe la formation à laquelle ils présentent leur candidature. L'onglet « Secteur(s) licence(s) » permet de le vérifier

PROFIL SCOLARITE **VOEUX**

Voeux Voeux en apprentissage ▲ Ma préférence **Secteur(s) licence(s)** Année de césure [Télécharger la charte du candidat](#)

Loi Orientation et Réussite des Etudiants article 1 alinéa V

Vous faites partie du secteur de chaque licence quelle que soit l'académie où elle se situe.

LES ELEMENTS DU DOSSIER TRANSMIS A CHAQUE FORMATION

- ✓ le projet de formation motivé
- ✓ les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- ✓ la rubrique « Activités et centres d'intérêt »
- ✓ la fiche Avenir renseignée par le lycée
- ✓ les bulletins scolaires et les notes du baccalauréat :
 - **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français*
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou premier semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale*

= un baccalauréat mieux valorisé

**les notes du Baccalauréat sont remontées automatiquement sur le dossier de l'élève*

3

1^{er} Juin 2023 > 13 Juillet 2023

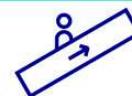
Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 1^{er} JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

JEUDI 15 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 12 septembre, je peux formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



MARDI 4 JUILLET



Résultats du baccalauréat.
Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

JEUDI 13 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



Du 1er juin au 13 juillet: Phase d'admission Principale

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 1er juin** pour chaque vœu
- > **Ensuite, ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu

- > La mise à jour des dossiers a lieu une fois par jour
- > L'application Parcoursup vous permet de recevoir les alertes sur votre mobile mais nous vous invitons à privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour répondre aux propositions

Réception et réponses aux propositions d'admissions

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Réponse donnée par l'établissement

Oui

ou

Oui - En attente d'une place

ou

Non

Réponse du candidat

J'accepte ou je renonce

Je maintiens ou je renonce
à mon vœu en attente

Pour une formation non sélective (licence, PASS)

Réponse donnée par l'établissement

Oui*

ou

Oui-si**

ou

Oui - En attente d'une place

ou

Oui-si - En attente d'une place

Réponse du candidat

J'accepte ou je renonce

J'accepte ou je renonce

Je maintiens ou je renonce
à mon vœu en attente

Je maintiens ou je renonce
à mon vœu en attente

*La réponse Oui ou Oui-si déclenche une proposition d'admission immédiate

**Oui-si est une proposition d'admission avec un parcours de réussite personnalisé

Lorsque la réponse est oui-en attente d'une place, le candidat a été classé par l'établissement mais son rang de classement ne permet de lui faire une proposition d'admission dans l'immédiat. Le candidat dispose d'indicateurs sur son rang de classement pour chaque vœu.

L'option répondeur automatique

- Cette solution est **facultative**
- Le répondeur automatique s'adresse au candidat ayant des vœux en attente et qui est **sûr de ses choix**
- Le candidat indique le (ou les) vœu(x) qu'il préfère, si plusieurs vœux sont concernés, ils doivent être classés
- Le répondeur, lorsqu'il est activé, **répond à la place du candidat aux propositions d'admission reçues selon l'ordre établi**

PROFIL SCOLARITE VOEUX ADMISSION

Voeux Répondeur automatique

Votre répondeur automatique est activé.

Dès qu'un vœu en attente se transforme en proposition d'admission, elle est acceptée automatiquement et remplace l'éventuelle proposition que vous avez déjà acceptée. Vous recevez un SMS pour être informé(e).

Votre liste de vœux en attente est mise à jour en respectant votre ordre de préférence.

A savoir ! Vous pouvez désactiver le répondeur à tout moment : cette action est définitive.

Récapitulatif de vos vœux ordonnés

1.	Licence Université Bordeaux Montaigne (Pessac) - Arts - Licence 1 Arts plastiques
2.	Licence Université Bordeaux Montaigne (Pessac) - Arts - Licence 1 Design
3.	DN MADE Lycée St Vincent De Paul (Bordeaux) - Graphisme - Spécialité : Communication digitale

Je souhaite désactiver mon répondeur automatique

Un accompagnement de mai à septembre

> Du 15 juin au 12 septembre : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles

> A partir du 1^{er} juillet : les candidats n'ayant obtenu aucune proposition d'admission peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)**. Celle-ci étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

Les élèves des lycées français à l'étranger peuvent sélectionner l'académie de leur choix pour cet accompagnement depuis leur dossier.

PROFIL SCOLARITE **VOEUX** ADMISSION

Voeux: CAES

COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin de vous accompagner dans la recherche d'une solution adaptée, il est conseillé de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur. Cette commission, placée sous la responsabilité du recteur, prendra en compte votre projet de formation, votre préférence, les acquis de votre formation et vos compétences afin de vous faire une proposition d'inscription dans une formation pour la rentrée.

La commission pourra également vous proposer un accompagnement dans votre établissement d'origine ou dans une structure d'aide à l'orientation, pour vous aider dans votre réflexion sur votre projet de formation.

Si vous souhaitez solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur, cliquez sur le bouton ci-dessous.

Veillez sélectionner dans la liste ci-dessous l'académie qui va traiter votre demande :

L'inscription administrative

Avant le 13 juillet 2023

(pour une proposition d'admission acceptée définitivement avant le 10 juillet)

Avant le 25 août 2022

(pour une proposition d'admission acceptée définitivement entre le 11 juillet et 20 août)

Aux dates fixées par la formation

(pour une proposition d'admission acceptée à partir du 20 août 2021)

Les formalités d'inscription sont propres à chaque établissement

- Ces inscriptions administratives peuvent nécessiter de se déplacer dans l'établissement, il est nécessaire **de prendre contact avec l'établissement** en cas de difficultés liées à l'éloignement géographique
- Les coordonnées des services inscription figurent sur le dossier
- Le candidat accepté dans une formation en dehors de Parcoursup doit démissionner de Parcoursup et obtenir une attestation pour effectuer son inscription administrative

Une assistance tout au long de la procédure

La rubrique « Contact » en haut à droite depuis votre dossier parcoursup, vous permet d'envoyer une demande d'assistance qui est transmise directement à l'AEFE et traitée par le Bureau Parcours des Elèves et Orientation.

Une fenêtre permet de saisir le message

SAISIE D'UN MESSAGE

Tous les champs sont obligatoires

Objet :

Votre message :

Mon tableau de bord > M. AEFÉ Test

Message n°22573(Voeux)

Message original de M. Test AEFÉ(933335) le 29/01/19 17:38

Bonjour,
pouvez-vous m'indiquer comment formuler un voeu multiple ?
Bien cordialement

Répondu par AEFÉ le 29/01/19 17:40

Bonjour,
Pour effectuer un voeu multiple, vous devez saisir une même formation dans différents établissements. Les voeux multiples existent pour les formations sélectives comme les BTS, DUT, CPGE, DNMADE, les écoles d'ingénieur etc... plus rarement pour des Licences ou pour PACES.
Bien cordialement
Fabrice Boillon

Si la réponse est envoyée sur l'adresse mail du candidat et dans la messagerie Parcoursup